

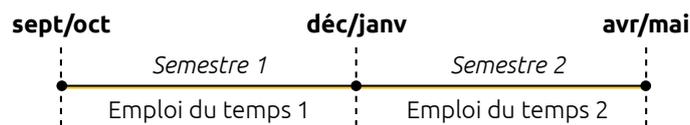
FICHE MÉMO

Le nombre d'heures de cours hebdomadaires dépend de chaque formation, dans chaque université. En licence, ce nombre est moins élevé qu'au lycée, souvent entre 20h et 25h par semaine.

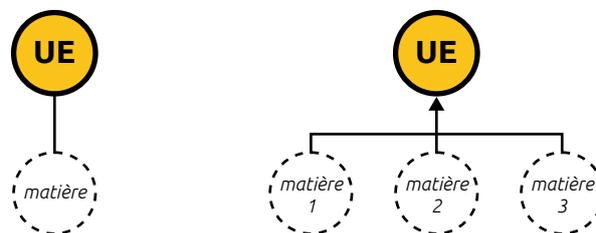


Les cours sont toujours répartis en **deux semestres**, le premier entre septembre/octobre et décembre/janvier, le second entre janvier/février et avril/mai.

- Les enseignements ne sont pas obligatoirement les mêmes entre les deux semestres.
- L'emploi du temps change entre les deux semestres.



Dans toutes les formations, dans toutes les universités, les enseignements sont organisés administrativement sous la forme d'**Unités d'Enseignement, en général appelées UE** (et qu'on appelle parfois « modules », en utilisant un vocabulaire ancien). Il peut y avoir une ou plusieurs matières enseignées dans une même UE. S'il y en a plusieurs, chaque matière est un élément constitutif d'UE. Chaque élément ou chaque UE a lieu selon des modalités propres, qui sont toujours communiquées aux étudiants avant la rentrée.



FICHE MÉMO

LA PLURIDISCIPLINARITÉ

Toutes les formations de premier cycle sont obligatoirement pluridisciplinaires, ce qui veut dire que l'étudiant y suit plusieurs matières, plusieurs disciplines complémentaires.

- Les formations de **DUT/BUT** sont toujours pluridisciplinaires, avec des enseignements généraux et des enseignements technologiques.
- En **licence**, l'étudiant qui s'inscrit à l'université choisit obligatoirement une **mention**, c'est-à-dire une discipline de spécialité (elle-même rattachée à un grand champ disciplinaire). Mais toutes les licences suivent le principe de la **spécialisation progressive**, ce qui veut dire que la spécialisation dans la discipline de la mention s'affirme progressivement. La pluridisciplinarité est importante en première année et elle se réduit progressivement dans les deux années suivantes.
 - Selon les universités et les filières, la première année peut être organisée en « portail ». Un portail est une porte d'entrée universitaire qui est commune à plusieurs matières du même champ disciplinaire. Les étudiants qui s'inscrivent en première année dans ces matières partagent donc totalement ou partiellement la même formation. Ils doivent suivre toutes les matières du portail, en quantité à peu près égale. Les parcours sont plus spécifiques à partir de la deuxième année.
 - Parfois dès la première année et souvent en deuxième année, on trouve un système de majeure/mineure. L'étudiant suit deux disciplines principales : la majeure est celle de sa mention d'inscription (sa discipline de spécialité) et la mineure, en quantité égale ou non à la majeure, est une autre discipline complémentaire.

